



# École Saint-Jean-de-la-Lande et Annexe

## Conseil d'établissement : procès-verbal

Réunion du 29 novembre 2022

### Présents :

Direction : Nathalie Jarrin

Enseignants : Mirka Ledoux, Arnaud Gervais, Annie Ramacière, Lynda Saidj

Service de garde : Atika Mehlil

Parents : Veronica Coeto Avendano, Laura Turlea, Geneviève Madon-Desgagnés, Medjine Marcelin, Caroline Forget-Galipeau

Membres de la communauté : Cyncia Sanon

**Absents :** Maryse Fortin, Frédéric Tremblay

Ouverture de la séance à 18h44

Points à l'ordre du jour et discussions	Suivis, résultats de votes et résolutions
<p><b>1. Ouverture de la réunion</b></p> <p><i>a. Nomination d'un(e) secrétaire de séance (parent)</i> Mme Caroline Forget-Galipeau est désignée secrétaire pour le CÉ du 29 novembre.</p> <p><i>b. Présences et vérification du quorum</i> Le quorum est confirmé.</p> <p><i>c. Mot de la présidence</i> Mme Turlea souhaite la bienvenue à tous.</p>	–
<p><b>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>Ajout de points à l'ordre du jour: 6. d) Sorties éducatives 10. d) Question du public sur le jumelage des classes d'accueil avec les classes régulières</p>	Proposée par Mme Desgagnés Appuyée par Mme Ledoux
<p><b>4. Suivis de la rencontre du 5 octobre 2022</b></p> <p><i>a. Régie interne</i> Les ajouts suivants ont été apportés au document <i>Régie interne 2022-2023</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La composition du CÉ pour 2022-2023 (équipe-école, parents, membres suppléants et représentant de la communauté) a été indiquée au point 1. Le nom de Mme Sanon sera corrigé.</li><li>- Les 6 dates de réunions déterminées pour le CÉ 2022-2023 ont été ajoutées au point 10;</li><li>-Les membres substituts du CÉ recevront les convocations, ordres du jour et procès-verbaux 5 jours avant les rencontres (au minimum 2 jours) et seront informés de l'heure de début et de fin des séances (18h30 à 20h30) (10.1);</li><li>-Les documents annexés et les procès-verbaux seront envoyés aux membres et aux membres suppléants avant le soir de la rencontre (10.5);</li><li>-Aucune copie-papier ne sera distribuée, par souci environnemental. (10.5).</li></ul>	Proposé par Mme Ramacière Appuyé par Mme Desgagnés

*b. Formation obligatoire*

Une formation en ligne obligatoire pour les membres des conseils d'établissement est à compléter pour tous les nouveaux membres. Le lien sera envoyé sous peu aux membres du CÉ.

Aucun délai n'est prévu pour la suivre, mais l'idéal est de la faire dès que possible.

*c. Nomination des membres de la communauté*

Mme Cyncia Sanon, de l'organisme l'Oasis des enfants de Rosemont, se joint au Conseil d'établissement à titre de membre de la communauté.

Mme Sanon présente la mission de l'organisme, destiné aux enfants et à leur famille, qui suscite un grand intérêt de la part des membres du CÉ. Des échanges sur les services se poursuivront, notamment en ce qui a trait à l'aide aux devoirs et aux activités de jumelage.

*d. Suivi sur le projet théâtre-école*

Mme Ledoux fait un rappel du projet de M. Lemire, enseignant de 4<sup>e</sup> année. Plusieurs enseignants sont impliqués dans les différentes étapes de sa réalisation et les élèves y participent également.

Une demande de soutien financier d'entre 1 230\$ et 1 480\$ est faite au CÉ pour l'achat de costumes, de matériel et d'éléments de décor.

Le CÉ en reparle au point 6, lors des discussions sur le budget.

*e. Retour sur la rentrée scolaire 2022*

Mme Coeto Avendano fait un retour sur la rentrée scolaire. Après discussion avec d'autres parents, elle mentionne que plusieurs ont trouvé la rentrée confuse cette année, notamment en raison des éléments suivants :

- Les indications n'étaient pas suffisamment claires pour savoir où se diriger;
- Les présentations des enseignants étaient difficiles à entendre;
- La plupart des informations ont été reçues seulement la veille.

De plus, il aurait été apprécié de pouvoir rencontrer l'équipe du service de garde.

Mme Jarrin explique que pour le personnel du service de garde, les horaires sont différents de ceux de l'école. Il faudrait réfléchir à une compensation budgétaire pour le temps alloué par l'équipe du SDG si elle est présente à la prochaine rentrée. C'est un élément à prévoir au budget.

Propositions pour la rentrée et l'équipe du SDG :

- Faire parvenir les informations sur la rentrée à l'avance aux parents;
- Pour les maternelles, le SDG pourrait se présenter directement dans les classes le jour de la rentrée;
- Des représentants du SDG pourraient être présents lors de la 1<sup>ere</sup> assemblée;
- Il serait intéressant de prévoir une formule où les parents pourraient rencontrer les membres de l'équipe du SDG à la rentrée, comme lors des rencontres avec les enseignant-es en septembre.

Il est toutefois précisé que les éducatrices sont plus difficiles à rejoindre et que les jumelages ne sont pas fixes avant le 30 septembre.

*f. Retour sur l'atelier CRÉP*

Ces ateliers sont gratuits pour les parents et peuvent avoir lieu à l'école ou en ligne, en soirée. Un sondage d'intérêt a été créé et sera transmis à l'ensemble des parents dans la semaine du 5 décembre. Les parents auront jusqu'au 12 décembre pour y répondre.

Appuyée à l'unanimité

<p>Par la suite, il restera à contacter le CRÉP pour compléter le formulaire de demande selon les thèmes choisis et programmer les soirées (fréquence suggérée : aux 6 semaines).</p> <p><i>g. Suivi sur le carrefour d'apprentissage Desjardins</i> Mme Saidj mentionne que la demande financière a été envoyée, mais qu'elle n'a pas encore eu de réponse. Celle-ci devrait être annoncée au plus tard en décembre.</p> <p><i>h. Retour sur la demande de parent en lien avec les élèves et le changement vestimentaire avant/après le cours d'éducation physique</i> Les enseignants d'éducation physique ont confirmé que les élèves pouvaient se changer dans le vestiaire du gymnase ou dans les toilettes de l'annexe. Ils ont le temps de le faire et ça n'empiète pas sur le temps de cours, mais l'idéal demeure tout de même que lors des journées prévues d'éducation physique, les élèves aient déjà les vêtements appropriés à leur arrivée à l'école (ou qu'ils portent des vêtements qui permettent un changement rapide et facile).</p>	
<p><b>5. Sujets à traiter</b></p> <p><i>a. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves</i> L'objectif de la démarche de consultation est de connaître l'opinion des élèves sur différents sujets, préalablement choisis. L'année dernière, ils ont donné leur avis sur les livres qu'ils aimeraient avoir à la bibliothèque, les jeux dans la cour ainsi que les activités parascolaires. Mme Tourangeau a d'ailleurs utilisé les résultats obtenus sur les activités parascolaires pour prévoir des activités au SDG.</p> <p>Le CÉ est invité à réfléchir à des idées de thèmes de consultation et le point sera rediscuté lors de la prochaine rencontre, le 17 janvier 2023.</p>	
<p><b>6. Points, demandes et mises à jour de la Direction (25 minutes)</b></p> <p><i>a. Suivi du projet éducatif</i> Mme Jarrin explique que l'équipe-école entame l'élaboration du prochain projet éducatif 2023-2027, qui sera appliqué à partir de septembre 2023. Ce projet est basé sur les données recueillies par rapport aux élèves vulnérables en français et en mathématiques, mais s'adresse à l'ensemble des élèves de l'école. Les 4 dernières années ont porté sur l'écriture.</p> <p>Une première ébauche du projet a été mise en place lors de la journée pédagogique du 25 novembre 2022.</p> <p>Les deux tendances qui se démarquent concernent l'écriture et la résolution de problèmes en mathématiques. Un choix doit être fait entre ces deux matières. La prochaine rencontre de travail, qui portera sur les objectifs, les cibles et les moyens, aura lieu le 26 avril 2023.</p> <p><i>b. Suivi du budget annuel de l'établissement</i> Mme Jarrin présente le budget annuel. Le budget du SDG n'est pas encore disponible. Le solde actuel du budget « dons et subventions 2021-2022 » (incluant les campagnes de financement), est de 22 939\$. Il est possible de garder un coussin de l'année précédente ou d'attribuer des sommes à des demandes spéciales.</p> <p>Exemples d'activités de financement qui ont eu lieu cette année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vente de sapins pour financer la fête de fin d'année</li> <li>- Vente de saumon (produits Atkins) pour des activités et/ou projets pédagogiques organisées par les enseignants</li> </ul> <p>Sommes à retirer du budget pour des activités scolaires déjà approuvées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 819,50\$ pour la croisière des 6<sup>e</sup> année</li> <li>- 600\$ pour le dodo de Noël des maternelles</li> </ul>	

<p>Le solde est donc de 20 519,50\$.</p> <p>Mme Turlea propose de toujours commencer par connaître le solde de ce budget avant d'approuver de nouvelles demandes.</p> <p>La demande du projet théâtre-école est approuvée, pour un montant maximal de 1 480\$. Pour des besoins matériels (costumes ou autres), l'aide des parents est la bienvenue.</p> <p>Précisions et propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour certaines activités, les élèves pourraient participer à collecter des fonds (ex. pour les activités de fin d'année);</li> <li>- Il est possible d'octroyer seulement un % de la somme demandée, selon la situation;</li> <li>- La contribution financière des parents peut être envisagée, mais idéalement le moins possible;</li> <li>- C'est souvent le transport en autobus qui coûte cher. Il serait intéressant d'évaluer ce qui peut être fait en métro ou via le service de navettes de la STM, lorsque les activités ont lieu à Montréal, afin de diminuer ces frais.</li> </ul> <p><i>c. Plan triennal de la répartition des immeubles</i></p> <p>Mme Jarrin présente l'acte d'établissement scolaire 2022-2023 au CÉ. Ce document vise à confirmer que l'école occupe bien la totalité de l'immeuble et que ce dernier est destiné à l'enseignement préscolaire-primaire. Les 2 annexes sont également liées à l'école.</p> <p>L'annexe de Saint-Albert-le-Grand est à rénover et ne sera pas disponible avant 5 ans. Éventuellement, il y aura donc 3 annexes.</p> <p>Les classes d'accueil sont actuellement dans les locaux modulables.</p> <p>L'équipe-école est sensible à l'inclusion des élèves de ces classes, qui se retrouvent un peu à part, ce qui pourrait nuire à leur sentiment d'appartenance. L'objectif est de pouvoir redistribuer ces classes.</p> <p>La consultation PTRDI 2023-2026 est complétée en ligne pendant la séance.</p> <p><i>d. Sorties éducatives</i></p> <p>Mme Ledoux présente les sorties éducatives prévues pour les élèves de 1ere année. À noter que le budget actuel pour les sorties scolaires est de 24,75\$ par élève.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Musée de Pointe-à-Callière en décembre 2022 (activité sur les pères Noël du monde)</li> <li>- Sortie à l'Écomusée en mai</li> </ul> <p>Pour les deux activités, le dépassement prévu est d'environ 10\$ par élève, pour un total de 840\$. Le CÉ accepte la demande de contribution financière des enseignants de première année. Le montant sera pris dans le budget des campagnes de financement.</p> <p>Le budget de la sortie camps verts du 2<sup>e</sup> cycle sera présentée au CÉ de janvier. La disponibilité et les coûts du transport en autobus pourraient être un enjeu. D'autres démarches seront faites.</p>	<p>Approuvée à l'unanimité</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p>
<p><b>7. Points, demandes et mises à jour du Service de garde</b></p> <p>Changements de postes au SDG :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Atika Mehlil remplace depuis le 16 novembre 2022 Mme Julie Tourangeau comme technicienne au SDG.</li> <li>- Mme Nathalie Rivard occupe désormais le poste de classe principale.</li> <li>- Mme Sandra Hamel, qui occupait ce poste par intérim, réintègre son poste d'éducatrice auprès des élèves.</li> </ul>	

<p><b>8. Comité de parents</b> Le point sera remis au prochain CÉ puisque M. Tremblay est absent.</p>	
<p><b>9.9. OPP</b> <i>a. Présentation et demande d'approbation d'un projet pédagogique et artistique d'embellissement du local de bibliothèque</i> Mme Desgagnés présente la demande pour que le projet soit mis en place et les premières démarches entamées. Mme Filion ainsi que 10 bénévoles seront associés au projet. Mme Saidj suggère qu'il y ait un enseignant qui se joigne au comité biblio.</p> <p><i>b. Présentation activité film de Noël</i> L'OPP aimerait réserver la grande salle ainsi que le système de projection pour la présentation d'un film de Noël le vendredi 16 décembre 2022. Tous les élèves et leurs parents sont les bienvenus à la soirée de film. La demande est approuvée par le CÉ.</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p>
<p><b>10. Questions du public</b></p> <p><i>a. L'an dernier, le service de garde proposait de magnifiques journées pédagogiques "maison" -sans autre option- qui étaient très appréciées de tous et favorisaient l'inclusion de tous dans la même activité. Pourquoi avoir changé la formule cette année ?</i></p> <p>Ce point a déjà été abordé lors de la dernière rencontre. Cette année, il y a 5 activités payantes sur un total de 14 journées pédagogiques.</p> <p>La préoccupation exprimée est qu'il y ait des enfants qui ne puissent pas participer aux activités payantes, ce qui pourrait représenter une forme d'exclusion économique. De plus, le budget que représente l'ensemble des activités payantes est relativement important pour les parents par rapport aux frais réguliers de 10,75\$, et encore plus pour les familles ayant plusieurs enfants.</p> <p>En contrepartie, certains parents apprécient que leurs enfants puissent faire ces activités lors de journées pédagogiques.</p> <p>Il est suggéré de présenter le calendrier des activités payantes à l'avance aux parents afin de prévoir les frais encourus dès le début de l'année.</p> <p>Il serait également intéressant de réfléchir à des activités à moindre coût, par exemple avec le service de navettes de la STM à Montréal pour diminuer les frais de transport.</p> <p>Mme Saidj propose à Mme Mehliil l'idée d'activité des insectes ambulants, qui est gratuite pour les SDG.</p> <p><i>b. Il est plus difficile de comprendre pourquoi, dans une semaine régulière, un enfant peut revenir à la maison deux ou trois fois avec une sucette offerte par son éducateur. Est-ce possible de faire un rappel aux éducateurs et de les assister à trouver d'autres moyens de récompenser les enfants ?</i></p> <p>Ce n'est pas supposé être le cas. Mme Jarrin fera un suivi auprès des éducateur-trices.</p> <p><i>c. Soirée de rencontre parents/enseignants et SDG : quelle est la place du SDG lors de cette rencontre ?</i></p> <p>Point abordé plus tôt dans la rencontre.</p>	

<p><i>d. Serait-il possible de jumeler les classes d'accueil avec les classes régulières en organisant des rencontres entre les enfants ?</i></p> <p>Cette idée est accueillie avec enthousiasme par le CÉ. L'inclusion est toujours favorisée, que ce soit par le jeu, lors de différentes activités (ex. classes de finissants, camps, etc.) ou par des messages inclusifs de la direction et de l'équipe-école.</p> <p>Il est important que ce message soit porté par tous, y compris les parents.</p> <p>Mme Sanon invite les parents et enseignants qui le souhaitent à recourir aux services de l'Oasis des enfants de Rosemont. Des activités d'accueil et d'intégration y ont déjà lieu, et des locaux pourraient être mis à la disposition des enseignants qui désirent organiser des activités de jumelage pendant la journée. L'adresse courriel pour faire une demande sera partagée au CÉ.</p>	
<p><b>11. Varia</b> Rien à mentionner.</p>	
<p><b>12. Nomination d'un(e) secrétaire pour la séance suivante (membre école)</b> Mme Saidj sera la secrétaire pour la prochaine rencontre.</p>	
<p><b>13. Levée de l'assemblée</b></p>	

Fin de la séance 21h02

Prochaine rencontre : 17 janvier 2023

Procès-verbal rédigé par Caroline Forget-Galipeau

**APPROUVÉ AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT LE 17 JANVIER 2023**



Laura-Silvia Turlea  
Présidente du CÉ



Nathalie Jarrin  
Directrice, École Saint-Jean-de-la-Lande et Annexe